

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 84 (1987)
Heft: 1-2

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers

MARCHÉ DU MIEL

Si dans notre pays on s'occupe beaucoup d'apiculture au point de vue folklorique et élevage des abeilles, il semble que l'on néglige le côté économique. Depuis quelques mois le marché du miel est si lourd que certains apiculteurs (surtout parmi les semi-professionnels et les organisations de ramassage) se posent des questions sur l'écoulement du miel suisse. Il faut absolument examiner la situation en face si l'on ne veut pas que le miel étranger se substitue au miel du pays.

Tout d'abord, les apiculteurs devraient être conscients qu'ils ne doivent pas vendre cette précieuse denrée au-dessous du prix officiel et qu'elle doit être contrôlée. Au deuxième niveau, les organisations de ramassage devraient faire une certaine publicité pour agrandir le cercle de leurs clients distributeurs, les miels de sapin du Jura étant très appréciés outre-Sarine. S'il est une chose inadmissible, c'est que dans les magasins à grande surface on ne trouve pas de miel de sapin du pays, alors qu'il a été abondant en 1986. Certes, le miel étranger laisse plus de bénéfices ; mais est-ce que ces magasins vendent leurs produits à l'étranger ou en Suisse ? J'ai vu

des étagères entières garnies de tous les miels étrangers, mais de miel suisse, aucun. Je ne citerai pas ces établissements, mais il y en a cinq ou six en Suisse. Qu'ils se contentent d'un bénéfice un peu plus modeste et ils auront alors accompli un geste vis-à-vis de la production suisse.

Devant cette situation, que font nos organisations apicoles, sont-elles concernées par ce problème ? Ceux qui les représentent ne se sentent-ils pas concernés ? Peut-être y a-t-il une situation différente entre la Suisse alémanique et la Suisse romande et italienne ; car il semblerait que les difficultés ne sont pas les mêmes dans toute la Suisse. Est-ce que la dernière augmentation du prix du miel n'était pas un peu trop forte, vu le prix du miel étranger ?

A mon point de vue, il appartient au comité central d'agir le plus rapidement possible dans cette situation qui n'est nullement catastrophique, mais tout de même inquiétante. Tout d'abord, une propagande accrue devrait se faire dans le milieu des consommateurs.

Une intervention urgente devrait également avoir lieu auprès des détaillants, surtout les magasins à grande surface, pour leur faire admettre de vendre aussi du miel du pays et de le mettre en évidence

comme ils le font pour le miel étranger.

Quelle que soit la situation, j'invite tous les apiculteurs à vendre leur miel au prix officiel et non en courant à la baisse, ce qui pour-

rait produire un effondrement du marché qui ne serait pas près de se rétablir.

**Georges Paréaz,
ancien membre du comité
de la CRM**

AU SUJET DE L'ENFUMAGE DES ABEILLES

(Voir JSA N° 12, p. 488.)

J'aimerais commenter l'article de M. Steve Taber paru dans l'ABJ de septembre. J'ai toujours cru que c'était une notion courante que la fumée masquait l'odeur de la phéromone d'alarme des abeilles.

Snodgrass, dans son *Anatomie de l'abeille*, émet la théorie que deux des sept organes sur les antennes des abeilles servent à l'olfaction. L'un serait utilisé dans les limites de la ruche et l'autre, plus sensitif, pour suivre les autres abeilles jusqu'aux sources de nectar. Récemment, les conclusions de von Frisch ont été contestées. On se basait sur le fait qu'il ne donnait pas suffisamment d'importance, dans ses travaux, à la danse de l'abeille, au sens de l'odorat de la butineuse. Avez-vous remarqué comment une butineuse nettoie ses antennes avant de quitter la ruche ? Elle enclenche son odorat.

D'après les observations que j'ai faites durant plusieurs années, il

n'y a aucun mystère au sujet de l'action de la fumée sur les abeilles. La fumée voile l'odeur du venin d'alarme.

Les abeilles communiquent entre elles de deux façons. D'abord par un langage d'odeurs incroyablement compliqué, sécrétées par plusieurs glandes différentes du corps de l'insecte. Le deuxième moyen de communication est produit par des vibrations, souvent à l'unisson. On sait peu de chose à ce sujet, même pas comment elles les perçoivent.

L'odeur d'alarme est celle qui est le mieux comprise par les apiculteurs. C'est l'odeur du venin produit par deux glandes près de l'aiguillon, l'une acide, l'autre alcaline. Point n'est besoin d'être chimiste pour comprendre que, lorsque l'acide et la base se mêlent dans la chair de la victime, il se produit un gaz très volatil. Ce gaz se dissipe rapidement, à moins d'être renforcé par de nouvelles

piqûres. Si la victime s'éloigne après la première piqûre, la ruche ne gaspille pas ses ouvrières.

Les apiculteurs disent qu'une piqûre est un appel et qu'ils subiront d'autres piqûres au même endroit, à moins d'enfumer la place et de s'éloigner pour un moment. Quelle meilleure preuve ?

On peut entendre le langage bourdonnant en plaçant une reine encagée au-dessus du couvain d'une ruche étrangère. Si vous voulez étudier les vibrations de réaction des abeilles, prenez un stéthoscope que vous placez à l'arrière d'une ruche, pendant qu'un assistant fait flotter un peu de fumée vers la colonie à une distance de quelques mètres. C'est étonnant comme les abeilles réagissent rapidement à la moindre présence de fumée.

Et voici ce qui renforcera la remarque de S. Taber que nous enfumons trop nos colonies. Je n'enfume une ruche que si j'enlève une grille ou si j'arrache des herbes autour de l'entrée. J'utilise comme combustible des débris de bouse de vache que j'allume d'abord avec du charbon de bois et cent coups de soufflet. C'est difficile à allumer, mais se consume plus lentement. La fumée est la plus douce, mis à part celle des aiguilles de pin, et j'utiliserais ces dernières si elles duraient aussi longtemps. J'emploie un fumoir-jumbo durant presque trois heures, sans autre soin, après l'avoir allumé, que quelques coups de souf-

flet de temps à autre. C'est une fumée très froide.

J'ai observé l'activité des abeilles au trou de vol et je peux affirmer qu'un usage convenable de la fumée permettra à celles-ci de reprendre leur activité normale en une heure environ. Je vous invite à vérifier cela.

Je pense qu'une deuxième conséquence de la fumée est la réaction par des vibrations (mise en bruissement, trad.). Je ne peux en expliquer la raison, mais j'ai observé que cela fait partie de l'effet de soumission provoqué par la fumée. Un exemple en est le fait que même la ruche la plus indisciplinée finira par se soumettre à un opérateur obstiné.

Lorsque nous nous occupons de nos abeilles, nous aimons voir la reine en train de pondre des œufs, quand nous pouvons la trouver. Voilà la bonne quantité de fumée à employer.

Il n'y a aucun doute que les abeilles se gorgent de miel quand on les enfume. C'est facile à observer. J'ai l'idée que ce «remplissage» avant l'essaimage est provoqué par le même stimulus, à savoir une odeur envahissante dans la ruche. Ce «remplissage» survient environ douze heures avant leur départ; les plus jeunes comme les plus âgées se gorgent de miel et, quelques heures après, secrètent involontairement de la cire. Parfois je place un bardéau devant l'entrée pour pouvoir observer les écailles de cire sur la planche de

vol comme présage de l'essaimage.

M. Taber ne précise pas le résultat de ses recherches montrant que la fumée retarde l'activité d'une colonie pendant trois jours. J'ai utilisé un « pèse-ruche » et l'enregistrement journalier de l'augmentation du poids montre que l'effet de la fumée est négligeable.

Ici en Floride du Sud, nous avons des vents alizés et souvent nous avons l'habitude de nous occuper de nos ruches avec seulement un peu de fumée du côté du vent. Puisque d'habitude je travaille sans autre protection que des lunettes, j'hésiterais à ne pas enfumer. J'ai entendu dire qu'une piqûre dans l'œil pouvait occasionner la cécité.

Il y a environ dix ans, j'ai atteint le niveau de cent colonies et j'ai cessé de tenir des notes. Je m'en passe très bien. Je groupe mes ruches d'après leurs ressemblances, pour dépister leurs problèmes. Je fais un choix sévère et je sacrifie les abeilles qui sont bon marché en favorisant les rayons qui sont chers et sont rapidement endommagés par la fausse teigne.

En gros, je suis d'accord avec l'article de M. Taber. Il y a cependant de grandes différences dans la science apicole, même chez les savants.

Hugh Maxwell

Humax Apiary
3667 NW 35th Av.
Okeechobee, Florida 33472
Trad. F. G.

Une page d'histoire

LOUIS FUSAY (1842-1927)

Le centième anniversaire de la fondation de la *Société genevoise d'apiculture* a été pour moi l'occasion de mettre en lumière le rôle important qu'avait joué, tant sur le plan apicole genevois que romand, Louis Fusay. Aussi ai-je pensé que notre journal devait à son tour lui rendre hommage en publiant ces quelques lignes.

Louis Fusay, à l'âge de 34 ans, entre dans l'histoire de notre apiculture romande en 1876 comme membre fondateur de la *Société romande d'apiculture*. A cette époque, il exploitait une magnifique ferme située à Besinges sur Cologny. C'était un agriculteur compétent — il obtint à diverses expositions agricoles et horticoles de très belles distinctions — doublé d'un apiculteur passionné. Dans le jardin, disposées concentriquement, une cinquantaine de ruches Layens. C'est ici que se rencontraient fréquemment les membres de la SAR ainsi que de nombreuses personnalités du monde apicole, notamment E. Bertrand, de Ribeaucourt, Th. Cowan et bien d'autres. On y débattait des problèmes que posait le passage du fixisme au mobilisme et plus particulièrement du type de ruche à adopter en Suisse romande. Louis Fusay était un partisan convaincu de la Layens, esti-

mant que seules les ruches à très fortes populations étaient à même de profiter au maximum de la miellée qui ne durait qu'une dizaine de jours. Une ruche bien menée pouvait récolter jusqu'à cent kilos de miel. Il faut dire qu'à cette époque il n'y avait que des prairies naturelles riches en esparcette et fauchées à la main. A ses Layens il avait adapté un nourrisseur logé dans l'épaisseur de la paroi arrière et dont l'ouverture pouvait recevoir un entonnoir gradué à soupape de son invention. C'était un homme très ingénieux. Il est certainement l'un de ceux qui ont le plus travaillé au perfectionnement de l'outillage apicole. On lui doit notamment le premier couteau à désoperculer à pointe relevée, l'extracteur à cage grillagée extensible, un lève-cadre à ressort, sans compter burette à cire, bassin à désoperculer, racloir, etc.

On discutait encore ferme au sujet de la disposition des cadres dans la ruche. Fusay était partisan des ruches à bâties froides, estimant que la disposition en bâties chaudes, en éloignant la reine du trou de vol, l'inciterait à pondre beaucoup moins. Il fut l'un des premiers à reconnaître les belles qualités de l'abeille italienne. Il se procurait les reines auprès d'éleveurs italiens.

En 1886, il quitte Besinges et achète le domaine «Aux Arpilières» (Chêne-Bougeries) où il fonde un établissement modèle d'apiculture. Il consacre dès lors

tout son temps à la fabrication de ruches et d'outillage apicole. Dans le jardin on pouvait admirer un magnifique rucher-pavillon octogonal abritant 42 ruches type Dadant. Ces ruches étaient sur chaque face disposées par paire sur trois étages. Ce rucher avait la particularité de pouvoir se démonter, se charger sur une voiture et se remonter en deux heures. Autour de ce rucher, des rangées de ruches Dadant alignées dans des allées sablonneuses. Le coup d'œil devait être de toute beauté !

Malheureusement Fusay, qui avait peut-être vu trop grand, connaît rapidement de graves difficultés financières. Il dut fermer son établissement et quitta Genève pour la France en 1889. Tout le matériel fut vendu et dispersé. Fort heureusement, le rucher-pavillon fut sauvé du désastre. Devenu propriété de la famille Micheli du Crest, on peut encore le voir aujourd'hui au lieu-dit «Aux Etolles» (commune de Jussy). Au cours des ans, il fut réparé et quelque peu transformé. Ce rucher-pavillon, unique en son genre, véritable pièce de musée, reste le dernier témoin d'une époque où l'apiculture romande cherchait encore sa voie.

Les membres étant trop éloignés les uns des autres, la jeune SAR a de la peine à se développer. Ce n'est que le 16 mai 1885 qu'il fut décidé la création de sections. A Genève, l'idée de fonder une société était dans l'air depuis 1881

mais il fallut attendre 1886 pour la voir se concrétiser. Fusay figure parmi les membres fondateurs et c'est en qualité de président de la *Société romande d'apiculture* (1885-1886) qu'il eut la joie de recevoir la *Section genevoise d'apiculture de la Suisse romande*.

En 1910, soit après vingt et un ans d'absence, Fusay revient se fixer à Genève. Il est nommé inspecteur des ruchers par la Genevoise. Il habitait une petite maisonnette, construite par ses soins dans un bois situé près de Satigny.

La loque était une maladie encore mal connue qui causait beaucoup de dégâts aux ruchers. Pour la combattre, bien des apiculteurs faisaient appel, sans grand succès, à des produits désinfectants comme par exemple l'acide salicylique, le camphre, le phénol, le sulfocarbol, l'essence d'eucalyptus. En 1925, Fusay lance sur le marché l'«Antiloque» à base de formol. Mais, pas plus que ses devanciers, il ne se montra guère efficace. Une vaste polémique s'engagea à son sujet dans le *Bulletin de la Société romande d'apiculture* qui, vu l'ampleur et la tournure prises par le débat, refusa de publier de nouveaux articles le concernant. Dans cette affaire, Fusay fit preuve de beaucoup d'entêtement, dû au fait que par suite de sa longue absence et l'âge aidant, il n'était plus à même de se rendre compte que l'apiculture qu'il retrouvait n'était plus celle qu'il avait connue. Cette faute de par-

cours n'enlève en tout cas rien à ce qu'il avait réalisé auparavant.

Louis S. Fusay décède en 1927 à l'âge de 85 ans, après une vie en grande partie consacrée à l'apiculture, à son développement et à son organisation en terre romande.

D^r P. Zimmermann

LE MIEL DANS LES ARTS

Une première mondiale

(Lu dans la revue *Techniques des arts*, N° 4.)

Le samedi 28 décembre sera marqué par un événement notable. En effet, M. Blockx, de la célèbre dynastie belge des créateurs de couleurs et du fameux vernis à l'ambre, présentera en première mondiale à Paris, aux établissements Dubois, les «aquarelles Blockx». Cette gamme, qui devrait être exceptionnelle, est fabriquée selon des recettes éprouvées, avec du miel...

Création attendue qui rejoindra dans le catalogue de cette maison les fameuses huiles fines Blockx.

Bien entendu, les visiteurs pourront assister à des démonstrations et poser toutes questions sur le fameux vernis à l'ambre.

Ph. L.

GRAND CHOIX DE MATÉRIEL POUR UNE APICULTURE EFFICACE



EFFICACITÉ PRATIQUE ET RENTABILITÉ

prouvée chez les professionnels depuis plus de 60 ans.
(Certaines ruches des premières années sont toujours en service !) Quoi de mieux ?

Fait-on plus de miel avec du matériel plus cher ?

N.B. Nous vous signalons que les formalités de détaxe sont simplifiées et que nous pouvons détaxer à partir de 350 FF (environ Fr.s. 95.—).

Max MENTHON s. à r.l.

36 et 38, rue du Commerce

F-74200 THONON (France)

Tél. (50) 700322

